

BUDGET MUNICIPAL 2020

Le 9 décembre 2019

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Adoption du Budget Municipal 2020

- Ouverture de la séance
- Adoption de l'ordre du jour
- Présentation et Adoption du budget 2020
- Période de question
- Clôture de la séance

TAUX D'IMPOSITION



INDUSTRIEL

- 2019: 2.89/100\$
- 2020: 2.89/100\$

- Les membres du conseil ont pu maintenir le même taux d'imposition adopté en 2019.
- La Municipalité de Grosse-Île utilise un système de taux d'imposition varié réglementé par la LFM.

Surplus Municipal

Le total du surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2018 était de 220 919\$ et la Municipalité prévoit également un surplus pour l'exercice financier 2019.

■ Pendant l'année fiscale 2019, un montant de 38 789\$ à été alloué du surplus accumulé non affecté afin de défrayer les obligations administratives imprévues.

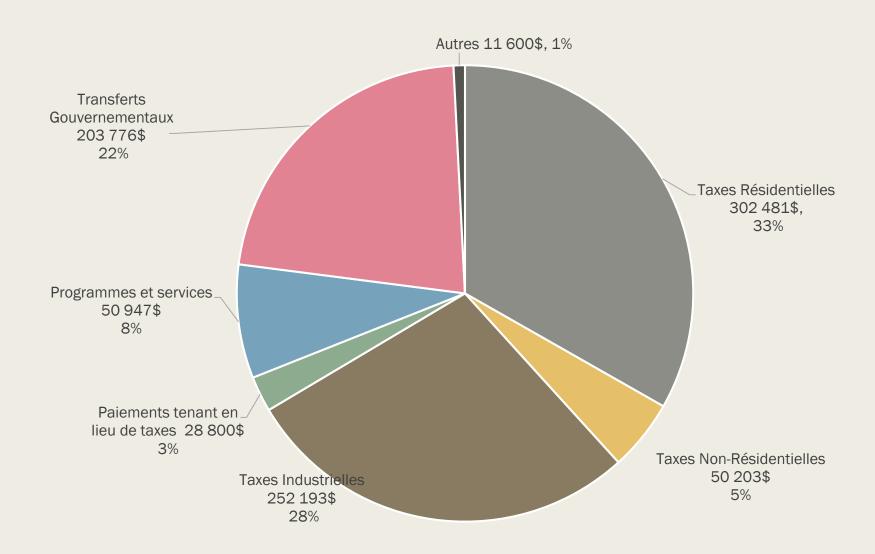
Note: Comme les municipalités ne peuvent pas emprunter de l'argent pour couvrir leurs dépenses opérationnelles, un surplus non affecté peut servir de marge de crédit pour les dépenses imprévues.

Dépenses Fixes vs Dépenses Variables

Plus de 80% des dépenses du budget municipal sont fixes. Par exemple :

- Contribution aux Services Policiers
- Contrat de déneigement
- Dépenses opérationnelles telles que l'électricité, téléphone, etc.
- Paiement des prêts et intérêts
- Administration
- Vérification et audits annuels
- Assurances

SOMMAIRE DES REVENUS 900 000\$



SOMMAIRE DES DÉPENSES 900 000\$

